

# Plan May'Aînés 2 – Aménagement de logement (locataires du parc social et du parc des collectivités)



## Département de la Mayenne

**Stéphane ZANCANARO**

Direction de l'action foncière, de l'habitat et de l'observation  
territoriale – Service Habitat

Maison de l'Habitat – 19 rue de l'Ancien Evêché  
53 014 LAVAL Cedex

Tel : 02 43 59 96 57

[stephane.zancanaro@lamayenne.fr](mailto:stephane.zancanaro@lamayenne.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Afin de répondre aux attentes nouvelles de la population âgée et face au vieillissement de la population, le Conseil départemental de la Mayenne a lancé en 2019 un plan ambitieux de 12 mesures intitulé « May'Aînés ». Fort du succès de ce premier plan, une deuxième version, plus ambitieuse, a vu le jour pour la période 2024 – 2028. Cette dernière, forte de 20 mesures et d'un budget de 59 millions d'euros sur 5 ans, propose notamment d'accompagner à l'adaptation des logements dans le parc public (mesure 1.4).

### TYPE D'AIDE

Subvention / prime

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département de la Mayenne.

### TYPE DE BENEFICIAIRES

Les bénéficiaires de l'aide financière de 2 500 € par logement sont les bailleurs sociaux, les collectivités territoriales et le public concerné est constitué de personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie dont la situation nécessite des travaux d'adaptation du logement qu'elles occupent afin de permettre leur maintien à domicile.

### CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Les demandes des bailleurs sociaux et collectivités territoriales devront comporter les éléments nécessaires à l'identification des problématiques du ménage et des travaux envisagés pour un maintien dans le logement.

### MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Montant forfaitaire de 2 500 €.

## **ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS**

En 2024 : 100 000 €

---

### **BILAN DES ANNEES PRECEDENTES (Bilan de la V1)**

- 125 logements aidés pour un montant total de 310 840 € d'aides
- 90 % des travaux concernant des aménagements de salle de bain
- Les aides sont principalement mobilisées par les bailleurs sociaux du territoire (84% des demandes)

